
La construction historique du paradigme canadien à la croisée d'influences internes et externes

*The historical construction of the Canadian national paradigm: the influence of
internal and external factors*

Benoît Delerue



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eccs/2039>

DOI : 10.4000/eccs.2039

ISSN : 2429-4667

Éditeur

Association française des études canadiennes (AFEC)

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2019

Pagination : 167-191

ISSN : 0153-1700

Référence électronique

Benoît Delerue, « La construction historique du paradigme canadien à la croisée d'influences internes et externes », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], 86-1 | 2019, mis en ligne le 01 juin 2020, consulté le 02 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/eccs/2039> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eccs.2039>

La construction historique du paradigme canadien à la croisée d'influences internes et externes

Benoît Delerue
Université Jean Moulin Lyon III

Autrefois membres d'un même empire, États-uniens et Canadiens ont tenté de construire deux modèles de société différents. La proximité géoculturelle les a néanmoins encouragés à poursuivre une politique de coopération et d'intégration continentale dès le XIX^e siècle. Avec la fin du traité de réciprocité canado-américain (1854-1866) toutefois, la relation États-Unis/Canada s'avère vite déséquilibrée. Pour le Canada, la question de sa spécificité se confronte alors aux influences externes, entre indépendance et annexion, et internes, liées à la question nationale franco- et anglo-canadienne. S'appuyant sur les archives et des entretiens, notre étude tente de faire le lien entre formations de l'identité positive et négative au Canada.

Canadians and Americans have attempted to build two opposite models of society when their histories as members of a same empire ended. Geographic and cultural proximity however encouraged them to pursue a strategy of cooperation and continental integration as early as the 19th century. However, the end of reciprocity unbalanced US-Canadian relations as Canada's specificity as a polity faced external pressures – among which the question of autonomy versus annexation – as well as internal influences, as regards the question of Canadian dualism. Based on archival material and interviews, our study aims at connecting positive with negative identity formations in Canada.

Pendant la guerre d'Indépendance américaine, le Second Congrès continental réuni à Philadelphie dès 1775 ne fit pas que rompre les liens avec la mère-patrie ; il avait pour projet l'absorption de l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique du Nord dans une union perpétuelle, que ce soit par l'adhésion volontaire de celles-ci¹ ou la contrainte armée². Cet idéal consistant à rallier les Canadiens ne rencontrera toutefois pas le succès escompté, notamment en raison de l'Acte de Québec de 1774 qui avait rétrocédé des droits aux Canadiens français en matière linguistique, culturelle et religieuse, satisfaisant sinon la population, du moins les élites et le clergé (CROS 2009, 104-110). Le siècle suivant sera, pour les États-Unis, impérialiste. Suite à l'ultime confrontation avec les Britanniques en 1812, le Président Monroe énonce sa doctrine en 1823, à partir de laquelle la politique extérieure continentaliste des États-Unis, opposée au colonialisme européen, s'arroge l'exclusivité des affaires des Amériques en raison de la nécessité d'assurer leur intégrité territoriale et leur sécurité nationale (*O Estado de S. Paulo* 1960, 132). Cette orientation de la politique étrangère des États-Unis se fera d'ailleurs ressentir jusqu'en Amérique lusophone, où l'on comprendra plus tard que l'exclusivité commerciale états-unienne sur le continent répond aussi à une dynamique devant mener l'Amérique à l'hégémonie mondiale (*O Estado de S.*

¹ Les Articles de la Confédération (1777) dédient le XI^e article à l'accession de plein droit du Canada.

² La bataille de Québec (1775) résulte du refus canadien de rejoindre les Américains.

BENOÎT DELERUE

Paulo 1896, 1). La Destinée manifeste, idéologie unificatrice et impérialiste justifiant l'annexion du Texas en 1845, va encourager les Américains à poursuivre l'idéal continental, c'est-à-dire le rêve d'un panaméricanisme qui engloberait l'Amérique anglo-saxonne de l'Atlantique au Pacifique, et pourquoi pas jusqu'au pôle nord. Face à cette montée en puissance, les possessions britanniques n'ont pu façonner une identité commune qu'en prenant en considération cet américanisme et son influence continentale, puis mondiale, car si les États-Unis ont atteint une croissance économique certaine à la moitié du XIX^e siècle, l'économie des provinces britanniques, elle, doit se trouver de nouveaux marchés. Cela est d'autant plus pressant que Londres a initié la fin de sa politique mercantiliste favorisant ses dépendances coloniales à la faveur, plutôt, d'une stratégie de libre-échange, se traduisant par l'abrogation des Lois sur les céréales (Corn Laws) puis des Lois sur la navigation, respectivement en 1846 et 1849. Ce changement de stratégie commerciale sera d'ailleurs à l'origine du Manifeste annexionniste de Montréal paru en 1849. S'ajoute l'aspect sécuritaire. En effet, Londres a décidé de rapatrier progressivement une partie de ses Tuniques rouges, ce qui alarme les Canadiens soucieux d'assurer leur protection face à un voisin du sud menaçant (*The Morning Chronicle* 1871, 2)³, mais qui abonde de perspectives économiques. De ce fait, tout au long de son histoire, le Canada s'est trouvé, bon gré mal gré, en position de « satellite » du Royaume-Uni et des États-Unis (AITKEN 1959, 81).

En ce sens, la formation d'une identité canadienne, une « canadianté » bien définie, demeure le problème canadien fondamental, car le Canada est, en fait, un « residual country » (LIPSET 1991, 43), périphérique des États-Unis. Face au nationalisme états-unien, l'opposition à cet américanisme va éperonner le nationalisme canadien, autant sur le plan économique et politique (« canadianisme ») qu'identitaire (« canadianté »). Souvent confondus⁴, canadianisme et canadianté ne sont pas interchangeable, ne serait-ce parce que la seule étymologie des deux termes nous interdit de les amalgamer. La canadianté suggère une identité, un sentiment, une caractéristique propres aux Canadiens. En ce sens, elle demeure nécessairement typique du pays. Pour Létourneau (2003) cependant, la canadianté n'est « ni précipité identitaire ni principe d'allégeance ou d'appartenance nationalitaire ». L'historien souligne qu'il s'agit plutôt d'« un *mode d'être ensemble* » (*ibid.*). Il y a sans doute ici une subtile distinction entre « canadianity » (en tant qu'identité ou sentiment

³ Les États-Unis sont engagés depuis 1846 dans une guerre contre le Mexique.

⁴ Par exemple, Canniff (1875) et Bryce (1898) assimilent le canadianisme à la construction d'une nationalité (nationalisme) et à un sentiment national de la part des Canadiens.

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

subjectif) et « canadianness » (ce que c'est que d'être canadien selon des critères objectifs⁵). Sans entrer davantage dans un débat linguistique, on comprend néanmoins qu'il puisse y avoir une certaine tendance, dans la littérature historique, à assimiler canadienneté et canadianisme. En tant que « façon de faire », le canadianisme se veut être, à l'instar de tous les concepts en -ism, une idéologie, un programme politique. Par conséquent, il est potentiellement exportable. Il est aussi potentiellement clivant : le canadianisme suggère l'existence d'un anti-canadianisme. Il en va de même de l'américanisme (et son corollaire : l'anti-américanisme), en comparaison avec l'« états-unicité »⁶. Or, l'idéologie est-elle subordonnée à l'identité, notamment politique, qui la conçoit, ou est-elle créatrice de nationalité ? Cette question reflète toute la complexité du canadianisme : Tandis que les penseurs de l'école laurentienne (INNIS [1930] 1999 ; CREIGHTON [1937] 1956) mettent l'accent sur le développement économique et le territoire dissociés d'une identité populaire, la théorie régionaliste (ou continentaliste) fait du Canada une extension idéologique des États-Unis (VANO 1981, 123-130). Pour d'autres, à l'instar de John Boyd (1919), le canadianisme est nationalisme, c'est-à-dire une idéologie créatrice d'une nouvelle nationalité, fondée sur un sentiment national.

Paquet et Wallot (1989, 95-114) ont discuté de la construction d'une identité négative et positive au Canada, durant l'époque coloniale. En effet, si la façon de faire canadienne se veut à contre-courant de l'américanisme, alors il est légitime de supposer que le canadianisme est le résultat d'une formation de l'identité négative, c'est-à-dire imposée par le refus des valeurs américaines révolutionnaires. Les pressions extérieures auraient ainsi alimenté un anti-américanisme défini comme « an attitude toward the United States and its people which is profoundly mistrustful » (BOW 2008, 341). L'emprise de cette perception négative du voisin dans la construction politique du pays est compréhensible quand on sait que la Guerre d'Indépendance américaine et la Guerre anglo-américaine de 1812 furent des événements belliqueux qui forcèrent les Canadiens à s'édifier dans une identité non-états-unienne (PAQUET et WALLOT 1989, 97). En ce sens, parce que cette idéologie hostile aux États-Unis – que ce soit son système politique, sa population ou sa culture – est complexe et variée (PARMAR 2004, 7), nous retiendrons de la typologie des anti-américanismes dressée par Katzenstein et Keohane (2007, 32), un

⁵ Comme l'art et les biens culturels. Pour un exemple, voir BEARD 1994.

⁶ Nous employons ce terme afin d'éviter la confusion avec la notion d'« américanité », sentiment d'appartenance à l'Amérique continentale, de l'Alaska à la Terre de feu.

BENOÎT DELERUE

« sovereign-nationalist anti-Americanism » suffisamment intense pour former le terreau d'un nationalisme canadien sans pour autant s'adonner à une forme de radicalité menant à la violence. L'« anti-américanisme canadien » est en ce sens « usually benign » jusqu'à son utilisation à des fins politiques (GRANATSTEIN 1998, 4). Mais assimiler la culture politique canadienne à l'expression d'un anti-américanisme latent serait réducteur, tant cette hostilité apparente vis-à-vis du républicanisme états-unien a très vite coexisté avec le respect, l'affection ou l'obligation mutuelle (BOW 2008, 342 ; DORAN et SEWELL 1988, 106), en vertu d'une proximité culturelle et linguistique évidente. En ce sens, l'anti-américanisme ne peut seul expliquer la formation de l'identité canadienne. Favorisé certes par le contraste établi avec les valeurs révolutionnaires américaines, le canadianisme se veut aussi être la somme des bonnes volontés internes de s'enjoindre à l'unification interprovinciale, concourant *in fine* à la formation d'une identité positive pour les Canadiens de toutes origines, ou « canadianité ».

Le canadianisme sous pression extérieure : formation d'une identité négative chez les Canadiens

L'Association de Montréal pour l'annexion reconnut dans son Manifeste ([1849] 1881, 4+8) le risque majeur encouru par l'Amérique du Nord britannique en cas de guerre entre le Royaume-Uni et les États-Unis. En effet, la position géographique des colonies britanniques au nord de la nation révolutionnaire couplée à une dépendance vis-à-vis de relations diplomatiques américano-britanniques à géométrie variable était susceptible de favoriser la formation d'une identité négative.

Forger un canadianisme par la coopération économique : du gage d'autonomie au péril annexionniste

Avec la fin de la politique mercantiliste britannique, les élites progressistes canadiennes vont voir d'un bon œil la coopération économique avec Washington, lorsque Londres ratifie le Traité de réciprocité de 1854 duquel dépendra l'économie canadienne pendant une décennie⁷, avant que les États-Unis ne rejettent son renouvellement à son échéance, en 1866. S'il fut de courte durée, le Traité dit « Elgin-Marcy » eut le mérite de renforcer non seulement la paix continentale et la confiance entre les États-Unis et les Canadiens, mais aussi leurs liens commerciaux, le bénéfice partagé de l'accord étant révélé dès

⁷ Un accord canado-américain avait déjà ouvert la porte au continentalisme économique avant 1854, toutefois.

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

1857 (*The Sydney Morning Herald* 1857, 3). Les membres du Congrès américain vont considérer les avantages politiques d'un tel accord avant ses avantages économiques, dans un contexte houleux de conflit sectionnaliste interne. D'un côté, les abolitionnistes croient que le traité de réciprocité pourrait enfin rallier les Canadiens à la cause américaine d'une grande fédération, augmentant par ce biais le nombre d'États anti-esclavagistes (CARELESS 1967, paragr. 16.20). Les élus esclavagistes issus des États du Sud supposent pour leur part que l'interdépendance économique issue de la réciprocité se substituera à l'annexion, alors rendue inutile (*ibid.*). Dans tous les cas, l'éclatement de la guerre de Sécession va saper toute stratégie expansionniste. En effet, les Nordistes états-uniens ne peuvent que constater et déplorer la sympathie des Britanniques pour la cause confédérée sudiste. Malgré leur neutralité officielle dans ce conflit, les Britanniques, dépendants du coton Dixie, veulent éviter de compromettre les perspectives commerciales avec les États confédérés. Non seulement la Proclamation royale de neutralité de 1861 est accueillie avec indignation par les Unionistes (*The Sydney Morning Herald* 1863, 2), mais aussi sera-t-il démontré plus tard que les Britanniques auront fourni des armes aux rebelles sudistes (BOYKO 2013, paragr. 14.10). Même son de cloche de côté de l'Amérique du Nord britannique : d'une part, le Canada et les provinces maritimes s'alignent sur le British Neutrality Act ; d'autre part, l'opinion publique est divisée au sujet des belligérants, certains soutenant ouvertement les États confédérés (*ibid.*, paragr. 7.14 sqq.). Difficile donc de croire encore au projet d'amalgamation politique des colonies britanniques avec les États-Unis, d'autant qu'en 1858, une initiative protectionniste de la part des Canadiens avait imposé aux transactions états-uniennes la taxe Cayley-Galt, annonciatrice d'une rupture idéologique chez les élites canadiennes. Pour ces dernières, le libre-échange continental n'était plus le facilitateur de l'autonomie des colonies vis-à-vis des États-Unis, mais au contraire celui d'une dépendance, et donc d'une possible et dangereuse annexion par les Américains. Courroucé par ce manque de fair-play, le Congrès américain ne tarda pas à imposer à son tour des droits de douane à l'encontre des produits canadiens, dans le but d'asphyxier l'économie canadienne. La guerre commerciale, pense-t-on alors sur Capitol Hill, pourrait encourager les provinces maritimes à demander le rattachement aux États-Unis pour continuer de profiter d'un large espace de libre-échange (G., H. 1866, 5), ce qui isolerait la Province du Canada-Uni. En 1866, face à cette volte-face doctrinaire, il devient donc urgent pour les dépendances coloniales britanniques septentrionales de mener à bien leur processus d'unification afin d'assurer leur unité (et ainsi leur défense commune). En effet, l'union improvisée du Haut- et du Bas-Canada par l'Acte de 1840,

conformément aux recommandations du rapport Durham, ne suffit plus. Pas question toutefois pour le Canada-Uni de s'affranchir du principe monarchique comme l'ont fait les Révolutionnaires au sud, ni de rompre avec l'Empire britannique, tant les coûts d'une défense nationale seraient, pour un Canada indépendant, trop importants (Annexation Association of Montreal [1849] 1881, 6). Il faut consolider les liens avec les provinces maritimes avant que celles-ci ne cèdent à la tentation états-unienne. Des motivations des annexionnistes de 1849 à celles des Pères de la Confédération, l'objectif est bien, avant tout, d'atteindre la prospérité économique.

Incontestablement, durant la décennie 1860, le contexte économique nord-américain s'est profondément transformé, car si la guerre de Sécession avait fait sombrer l'économie états-unienne dans un état de délabrement profitant aux exportations canadiennes, le retour à la paix et à l'unité du voisin annonçait la naissance d'une superpuissance politique et commerciale dans un contexte bien amorcé de conquête territoriale au sud du 49^e parallèle nord. En dépit de quelques tentatives de part et d'autre, le libre-échange est donc enterré jusqu'au New Deal de Roosevelt (*The Telegraph* 1935, 10). L'isolationnisme et le protectionnisme, autant vis-à-vis du Canada que de toute autre puissance étrangère (*The Montreal Gazette* 1885, 4), deviennent le fer de lance de l'américanisme. Au fond, cette logique ne fait que suivre les recommandations de G. Washington émises lors de son fameux Farewell Address de 1796. En face, les élites conservatrices canadiennes vont jouer la carte de l'unité nationale. Les députés fédéraux de l'Ouest canadien en particulier font de « l'établissement de droits nationaux légitimes » une priorité (*The Morning Chronicle* 1871, 2).

L'(anti-)américanisme au service de la construction du nationalisme canadien à l'intérieur de l'Empire

Du côté états-unien, il faut dire que la deuxième moitié du XIX^e siècle a offert son lot d'atteintes à l'américanisme – en particulier au modèle fédéraliste – et à l'identité de ses habitants, déchirée par les states' rights. Au sortir de la sanglante guerre de Sécession, les Unionistes de Washington vont ainsi se focaliser sur la diffusion de l'identité états-unienne dans les États sudistes afin de concrétiser l'unité et l'indestructibilité du pays et forger une véritable « états-unicité » autour de l'idée d'un destin américain commun : l'exceptionnalisme, dans le prolongement de la Destinée manifeste. Cette stratégie de politique intérieure va dynamiser l'intérêt national supérieur canadien dans un contexte de politique canadienne qualifiée déjà en 1861 de « seething chaos » par le Premier ministre de Nouvelle-Écosse Joseph Howe,

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

hostile au projet de Confédération du Canada, si l'on en croit le discours rapporté par son opposant politique et successeur Charles Tupper (1866, 2) dans une lettre au *Star*, repris par le *Newfoundlander* du 22 octobre 1866 :

The intimacy and inclination of the maritime provinces is not towards Canada, but towards Maine and Massachusetts; and though the men of New Brunswick and Nova Scotia are proud of their independences, they would probably prefer annexation to the United States if it could be peaceably effected to any Confederation scheme.” (HOWE cité par TUPPER 1866, 2)

C'est donc bien le commerce avec le voisin républicain du sud qui est en jeu. Il faut dire que la proximité des provinces maritimes et des États de la Nouvelle-Angleterre, qui n'est pas sans causer quelques troubles dans le domaine des pêcheries, explique l'interdépendance de leurs économies. Mais Tupper, fédéraliste, ne croit pas en une préférence populaire dans les provinces maritimes pour l'annexion aux États-Unis, qu'il juge être plutôt l'apanage de quelques « individual traitors » (*ibid.*). Bien sûr, avec la perte du marché américain en 1866, le Canada-Uni est face à un choix politique crucial, mais l'Histoire donnera raison à Tupper : le Canada ne peut s'abandonner à suivre un système protectionniste à l'américaine, au risque de déboucher sur « l'assimilation et l'absorption » progressives par les États-Unis (*The Sydney Morning Herald* 1866, 3). Par conséquent, le pays doit encourager le commerce interprovincial, fort de la voie maritime du Saint-Laurent qui facilite depuis longtemps les échanges Ouest-Est tant « the river gave the provinces common interests and saddled them with joint responsibilities » (CREIGHTON [1937] 1956, 221). Rien de nouveau à cette mise en concurrence des économies nord-américaines toutefois : déjà en 1822, les Canadiens savaient que le canal de New York en voie d'achèvement allait offrir aux États-Unis un avantage commercial sur la désunion canadienne (*ibid.*). C'est pourquoi l'aménagement du territoire ne peut se faire que par l'action d'un gouvernement responsable. L'anti-américanisme à des fins politiques allait alors s'avérer d'une grande utilité pour consolider la politie⁸ (DORAN et SEWELL 1988, 110).

Effectivement, parmi les Pères fondateurs de la Confédération de 1867, le libéral George Brown, déplorant la fin du libre-échange avec les États-Unis,

⁸ S'affranchissant des termes « État » et « nation », Baechler (1993, 19-20) définit la politie comme « un groupe de pacification tendancielle vers l'intérieur et de guerre virtuelle vers l'extérieur », au sein duquel règnent une volonté de « vivre ensemble » et les règles de droit.

BENOÎT DELERUE

préconise autant les échanges interprovinciaux que l'ouverture aux marchés étrangers pouvant remplacer le marché états-unien perdu (*The Toronto Daily Mail* 1884, 6). Du côté des conservateurs, la politique commerciale se veut plus agressive. L'inspecteur général du Canada Alexander T. Galt, qui allait devenir moins d'un an plus tard le premier Ministre des Finances du Dominion, le reconnut, « le peuple canadien attend avec impatience une nationalité distincte [...] qui ne peut être assurée par le Canada qu'en mettant en œuvre sa propre politique » (*The Sydney Morning Herald* 1866, 3). Autrement dit, une politique canadieniste forte déboucherait sur une canadienité. Recentrer la politique commerciale à l'intérieur de l'Empire britannique permettrait de résister aux tentations d'union avec les États-Unis. Cette stratégie préfigure autant les bases politiques de la Confédération de 1867 que la Politique nationale protectionniste de 1879 des Conservateurs de John A. Macdonald, à la faveur d'une « intégration Est-Ouest de l'économie canadienne derrière un mur tarifaire » (ARTEAU et DEBLOCK 1988, 171). Il faut dire que les États-Unis ne leur ont laissé aucune autre option pour la fin du siècle, hormis bien sûr la plus extrême – celle de l'inacceptable absorption continentale au profit d'une grande fédération nord-américaine – rejetant fermement et systématiquement les propositions de nouveaux traités émises par le Canada, qui pourtant va jusqu'à inclure une invitation officielle dans la Politique nationale conservatrice des tarifs douaniers de 1879. Ce refus constant est moins le fait d'une hostilité à l'égard du nouveau Dominion qu'une stratégie, discernée subtilement par le *Toronto Daily Mail*, en 1884 :

Has reciprocity become a matter of life or death, though twenty years ago we could face the loss of it with equanimity? And, even supposing that it has, how can we get it if the Americans will not willingly yield it? In whining for reciprocity, the Opposition papers are simply encouraging the United States, by the hope of starving us into annexation, to refuse it. (*The Toronto Daily Mail* 1884, 6)

Comment alors, dans un tel contexte d'intérêts nationaux divergents, assurer l'unité du Canada dans la continuité ? Réussir le processus de fédéralisation tout en évitant l'épisode sécessionniste états-unien nécessite une stratégie pragmatique de centralisation des compétences à Ottawa, ce qui préviendrait une léthale sédition des provinces. Il faut aussi éviter « les vieux liens et les vieilles querelles de parti [...] pour faire place à une nouvelle nationalité [*sic*] », dira le député Workman (*Le Journal de Québec* 1867, 2), car il est admis, dès le 1^{er} juillet 1867, que « le Canada sera surtout puissant par le patriotisme de ses habitants, par leur attachement à leurs institutions, par leur ferme et constant désir de les conserver toujours » (*La Minerve* 1867, 2).

L'organisation du canadianisme par une politique fédérale forte

Le Traité de Washington de 1871⁹, négocié par les Commissaires britanniques, ratifié par le Parlement fédéral, révèle la position délicate du Dominion, au cœur des différends américano-britanniques. John A. Macdonald essuiera d'ailleurs de vives critiques : celles d'avoir trahi les intérêts du Canada (POPE 1894, 2 : 85). Mais le traité contribuera à garantir de bonnes relations avec les États-Unis et facilitera la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique. L'infrastructure ferroviaire assurera, espère-t-on sur la Colline du Parlement, l'unité sociale, commerciale et politique du pays (*The British Colonist* 1872, 2). La fédéralisation de la compétence relative à l'aménagement du territoire permet aussi de contrer une autonomie locale perçue alors comme une porte d'entrée aux valeurs états-uniennes révolutionnaires qui inciteraient le rattachement des provinces limitrophes à l'union des États-Unis (LIPSET 1991, 292). En tant que stratégie visant à contrecarrer la Destinée manifeste des États-Unis, la politique économique du Canada devient ainsi le produit du nationalisme, tandis que l'inverse était vrai aux États-Unis (HARDIN 1974, 59). Autrement dit, le canadianisme se façonne alors autour de l'entreprise publique (nationalisme) plutôt que l'entreprise privée particulière à l'américanisme (libéralisme) (*ibid.*, 60). Apogée du détachement d'avec ses voisins, la politique protectionniste d'Ottawa fait une entorse au Traité de Washington. Du moins, les Américains lui reprochent, en 1892, de ne pas respecter l'Article XXVII qui garantit la jouissance mutuelle des canaux fluviaux (*Boston Evening Transcript* 1892, 3), ce qui révèle aussi la fortification politique canadienne en vue d'une unité nationale forte qui puisse résister à une intégration continentale amalgamatrice¹⁰. La peur canadienne d'un englobement états-unien continue cependant d'être justifiée. En 1888 par exemple, un ardent défenseur de la nationalité canadienne rapportait dans un discours publié dans *The Brandon Mail* (1888, 7) l'idée « trop répandue aux États-Unis selon laquelle le Canada est en faveur de l'annexion », observant la difficulté qu'ont les Américains de concevoir l'existence d'une communauté – d'une identité – anglo-saxonne distincte en Amérique du Nord, et plus encore l'idée que les Canadiens puissent ne pas vouloir être « libérés » de l'Empire britannique (MORTON 1987, 58). En

⁹ Parmi les différends entre le Royaume-Uni et les États-Unis visés par cet accord, on retiendra les réclamations du CSS *Alabama*, sloop de guerre confédéré construit et armé dans un port britannique en 1862, et qui fut responsable de lourdes pertes du côté unioniste pendant la guerre de Sécession. Les États-Unis obtinrent 15,5 millions de dollars en réparations, apaisant les relations américano-britanniques.

¹⁰ Sur les concepts d'unions pluralistes et amalgamées, voir notamment DEUTSCH *et al.* 1966.

BENOÎT DELERUE

effet, non seulement le *New York Tribune*, en 1896, estime que le Canada ne pourra s'attendre à profiter des avantages de l'Union des États-Unis sans la rejoindre à terme, prônant ainsi l'« union continentale » (*St. John Daily Sun* 1896, 6), mais en plus l'État de New York met en œuvre une véritable « annexion policy », la législature allant jusqu'à voter une résolution d'annexion en 1895 (*Lewiston Evening Journal* 1895, 3).

Ce faisant, la question de la réciprocité a demeuré l'enjeu des élections générales canadiennes de 1891 et de 1911, nourrissant la culture politique canadienne d'un certain anti-américanisme (NOSSAL 2005, 13). Du côté des Conservateurs, on craint moins le péril annexionniste que la dépendance aux États-Unis qu'engendrerait un nouvel accord de libre-échange, car si sa signature serait heureuse, la possibilité d'une révocation ultérieure par les Américains serait dévastatrice, car « le peuple canadien ne pourrait pas résister à la dislocation du commerce, et serait forcé de chercher un asile dans l'union américaine » (*Le Canada* 1911b, 3). L'émotion est telle que le Président Taft prend la parole pour rassurer les Canadiens sceptiques vis-à-vis d'une convention douanière, déclarant que les États-Unis ne cherchent rien de plus que la réduction du coût de la vie des Américains (*Le Canada* 1911a, 2). Rien n'y fera. En 1911, le projet de réciprocité auquel sont favorables les Libéraux de W. Laurier finira par renverser le Parlement fédéral au profit du Conservateur Borden. Cela aurait pu rassurer Londres, où les élites sentent depuis quelque temps le vent du grand large tourner en faveur de Washington qui, par le biais d'un traité de réciprocité, détournerait le Canada du Royaume-Uni, d'abord économiquement, puis au bout du compte, politiquement (*The Daily Mail and Empire* 1897, 1) ; mais l'idée d'une indépendance vis-à-vis de l'Empire commence à germer chez les Canadiens qui y voit une façon d'accomplir l'unité nationale et « l'édification d'une nationalité canadienne », ne pouvant au bout du compte se réaliser qu'en substituant le « culte impérialiste » par « le culte du Canadianisme » (*Le Canada* 1918, 5).

Du « culte impérialiste » au « culte du canadianisme » : formation d'une identité positive dégagée de l'Empire

En tant que contrat social, le pacte fédératif de 1867 n'avait été rendu possible que par la convergence des intérêts provinciaux et d'un inévitable « sens de la communauté » (DEUTSCH et al. 1966, 2). Dans son article 82 du *Fédéraliste* (1788, paragr. 2.1450), Hamilton avait d'ailleurs appelé à l'assimilation progressive des entités composites dans un « harmonious and consistent WHOLE », processus qui ne pouvait réussir que sur le temps long, grâce aux bonnes volontés. Dans le cas du Canada, au-delà même d'un

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

patriotisme économique mis en œuvre via un « anti-américanisme économique » (NOSSAL 2005, 8), il est logique que la réalité binationale ait fortement contribué à forger l'identité du Dominion, et son modèle socio-politique.

Ethnonationalismes « fin de siècle » et tentatives de réconciliation pour une canadianité inclusive

Contrairement aux États-Unis, le Canada dut « bâtir une nation sans séparation » de la mère-patrie (*Le Canada* 1911b, 3). Ce faisant, la nationalité canadienne doit être distinguée de la citoyenneté britannique. En effet, les Pères de la Confédération n'ont guère fait de l'union une question de souveraineté nationale, reconnaissant le « principe monarchique » comme une vertu (LIPSET 1991, 43), tandis que le « principe fédéral » souffrait d'un discrédit causé par la guerre de Sécession (CREIGHTON 1970, 10). D'ailleurs, même les signataires du Manifeste annexionniste de 1849, animés par des « sentiments of kindness and respect » envers le Royaume-Uni, déclaraient sans détour que « without her consent we consider separation as neither practicable, not desirable » (Annexation Association of Montreal [1849] 1881, 6-7). Le journal québécois *La Minerve* (1867, 2), fondé par un nationaliste québécois convaincu, Louis-Joseph Papineau, vit dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) « la reconnaissance de la nationalité canadienne-française » et ajoute, se félicitant que les compétences relatives à l'éducation et l'organisation religieuse soient laissées aux provinces :

Comme nationalité distincte et séparée, nous formons un état dans l'état, avec la pleine jouissance de nos droits, la reconnaissance formelle de notre indépendance nationale [...] À nous de nous rendre dignes de cette mission par l'accomplissement fidèle de nos devoirs de citoyens, de canadiens-français, de catholiques [*sic*].

Sur ce chapitre, il est important de rappeler le débat intellectuel sur la nature du pacte fédératif de 1867, résultat, pour les Canadiens français, d'un compromis permettant aux deux nations fondatrices de coexister. Cette théorie du dualisme national chère à Henri Bourassa faisait écho à la théorie concurrente du monisme que revêtait un canadianisme mononational, prédominant chez les Canadiens anglais (SILVER 1997, 222). C'est aussi l'opposition, respectivement, entre deux préférences : l'une pour l'autonomie provinciale, censée garantir le droit des minorités, et l'autre pour un gouvernement fédéral fort et centralisé, promu par John A. Macdonald (*ibid.*, 37). Si l'interprétation de l'AANB en tant que pacte binational permet

BENOÎT DELERUE

probablement d'expliquer les bonnes volontés québécoises des débuts de la Confédération, reste que la mésentente historique entre communautés nationales et religieuses va petit à petit prendre le dessus, en particulier parce que langue, origine et religion sont le cœur de la nationalité, en cette fin de siècle. On se souviendra à ce titre du débat intellectuel européen sur la nationalité, dominé par Renan (1882) et Fichte (1896) qui ont opposé respectivement le sentiment d'appartenance – pour la thèse française – à la notion de « race » – du côté allemand.

En 1893, un manifeste de la section ottavienne de la Société St. Jean-Baptiste (SSJB) engagée dans la promotion de la nationalité franco-canadienne, déplore l'intolérance vis-à-vis des Franco-Canadiens d'obédience protestante :

If a French-Canadian who changes his allegiance from Britain to the United States may be a member of the St. Jean Baptiste National Society, with what unpatriotic intolerance must a French-Canadian be regarded who is shut out because he becomes a Protestant? In the eyes of his French-Canadian Catholic fellow countrymen of the Ottawa Society, a man cannot be at once a French-Canadian and a Protestant [...]. Must a French-Canadian cease to be a patriotic citizen because he becomes a Protestant? (*The Montreal Daily Witness* 1893, 4)

Le manifeste conclut en exprimant une conviction sur la notion clé de la nationalité comme étant l'appartenance à un projet de société, à une citoyenneté commune, qui transcende l'appartenance religieuse ou ethnique :

What is required of the French-Canadian and of the Canadian of every origin is not that he shall think any less of origin or of creed, but that he shall think more of Canada—that he shall look upon his fellow-countrymen as his kith and kin whatever his creed may be—and unite with him in a broad Canadian citizenship, without which the Canadian nationality can never reach the highest realms of Christian citizenship. (*The Montreal Daily Witness* 1893, 4)

En ce sens, la confusion entre la nation et l'appartenance religieuse ne pouvait guère être simplement résiduelle dans la construction d'une canadienité, au point que la nation canadienne-française formait une « Église-nation » dans la Confédération (LANIEL et THÉRIAULT 2017, 36). Le défi de la canadienité « fin de siècle » revient donc à défragmenter une notion de l'identité nationale qui ne réponde plus simplement à des critères objectifs, mais bien à un sentiment d'appartenance à une grande communauté canadienne. En 1890, le

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

Quebec Daily Telegraph (1890, 2) regrette ainsi que la communauté catholique irlandaise ait reproché au député Charles Fitzpatrick ses déclarations sur le fait que sa victoire aux dernières élections n'ait pas été le fruit de sa nationalité catholique irlandaise, mais bien de ses convictions libérales.

Dans ce contexte social divisé, la communauté canadienne anglophone ne s'ouvre pas davantage aux francophones, ce qui finira par profiter au nationalisme québécois, moins à une canadienité inclusive, dans les décennies qui suivront. Les exemples sont bien connus : répression du français et du catholicisme au Manitoba avec les crises scolaires de 1890 et de 1916, dans la Saskatchewan avec notamment l'interdiction de l'enseignement en français dès 1931, ou au Nouveau-Brunswick où la place des Acadiens ne va cesser de s'amenuiser.

En 1901, W. Laurier, premier Premier ministre canadien francophone, tente l'apaisement. Il considère que « when new problems relating to closer union arose, they would be solved on the strictest lines of Canadian nationality and British citizenship » (*The Sydney Morning Herald* 1901, 4). Sa tentative de réconciliation nationale, acclamée jusqu'en Colombie-Britannique pour sa capacité à promouvoir un « healthy canadianism » (*The Montreal Tribune* 1910, 4), doit être corrélée avec les initiatives provinciales. D'abord, dans un élan de bonne volonté, les députés québécois tentent la réconciliation en opposant provincialisme et canadianisme rassembleur. Quitte à assouplir quelques règles électorales, le Premier ministre libéral québécois Taschereau soumet en 1924 à l'Assemblée législative du Québec une proposition d'amendement visant à favoriser l'élection d'un échevin « anglo-protestant » au Conseil municipal de Québec en signe d'ouverture à la communauté anglophone et de manifestation de la « générosité » du peuple québécois, espérant que « le beau geste » rencontre un chaleureux « retentissement » dans toute la nation canadienne, et en particulier en Ontario où réside une importante communauté canadienne-française :

Non pas que nous demandions quelque chose en retour, mais nous espérons qu'ils mettront leur canadianisme au-dessus de leur provincialisme et qu'ils nous tendront la main une fois pour toutes.
(QUÉBEC 1924)

Il serait légitime que la législature ontarienne abandonne le Règlement 17, voté en 1911 et visant à faire de l'anglais la langue officielle de l'enseignement dans les écoles de la province. Henri Bourassa (1915) en

BENOÎT DELERUE

appellera même au soutien de l'Église catholique de Rome contre les entorses ontariennes au pacte fédératif binational de 1867. L'usage ici du terme « canadianisme » au lieu de « canadianité » est intéressant. Il peut paraître galvaudé au premier abord, mais révèle en réalité que l'enjeu n'est pas tant l'identité nationale, car elle est « franco-catholique » ou « anglo-protestante », mais bien la doctrine cherchant à faire du Canada une communauté, et non une nation. Le bilan est mitigé. Bien qu'il ne soit plus véritablement appliqué dès 1928, le Règlement ne sera abandonné qu'en 1944 (SARRA-BOURNET et LAPORTE 2017), ce qui est un échec pour la « bonne entente » espérée par les Franco-ontariens (HEROUX 1925, 4). À ce stade de l'histoire, le canadianisme apparaît comme une « utopie destructive et novice », un « mythe impondérable » (O'LEARY 1937, 93), qui profitera à la réalité du fait québécois.

L'affirmation définitive de la spécificité québécoise : du risque de repli...

Durant la décennie 1960, une série de victoires témoigne de l'importance de la préservation de la langue et de la culture en tant qu'objet politique sur le plan provincial et canadien : en 1969, la Loi sur les langues officielles est adoptée par le Parlement fédéral, tandis qu'au Nouveau-Brunswick le bilinguisme est enfin reconnu par l'Assemblée législative. L'année suivante, un rapport sur les implications d'une union maritime sur la langue et la culture françaises met en lumière le risque majeur d'assimilation des Acadiens dans l'Amérique anglophone en raison du continentalisme (FINDLAY et Commission d'étude de l'Union des Provinces maritimes 1970, 4). Chez le voisin québécois, la Révolution tranquille rompt avec l'idée d'un canadianisme inclusif viable, qualifié de « hybrid, bicultural monstrosity » par René Lévesque (BUCHANAN 1988, 4A) : l'opposition entre nations anglophone et francophone va se territorialiser autour d'une dichotomie communautaire – la province du Québec d'un côté, le ROC (Rest of Canada) de l'autre –, notion qui encore aujourd'hui fait débat. Ainsi, interviewé, François Gendron (2016), membre du Parti québécois et doyen de l'Assemblée nationale du Québec, perçoit le Canada anglophone comme un indestructible roc profondément homogène et intégré, acquis à une nation canadienne anglophone :

[Au cours de ma carrière politique], j'ai eu onze ministères. Chaque fois que je suis arrivé à Ottawa, ou au Canada – le ROC –, dans bien des conférences fédérales-provinciales, je savais que quand on sortirait de la

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

conférence fédérale-provinciale, il y aurait toujours deux communiqués : un pour le Québec, et un pour le ROC.

Pour un député fédéral du Parti conservateur en revanche, on ne peut parler de « red/blue divide » à l'américaine :

Les Canadiens anglais, même à l'Est en général, sont beaucoup plus américains que les Canadiens français. [... Mais,] le ROC, c'est un faux concept. [...] Leurs cultures politiques sont différentes, il n'y a pas de monisme. (ANON. 2016a)

Bien que simpliste, la dichotomie Québec/ROC est toutefois une grille de lecture utile pour comprendre la fabrique politique du concept de canadianisme « hybride » à partir de 1960. Dans les rangs des provincialistes québécois, Daniel Johnson, Chef de l'opposition au temps du gouvernement Lesage, voyait dans le « canadianisme hybride » un oxymore. Signalant un « problème de coexistence » entre les deux nations, il considère en effet que deux communautés nationales aux identités et intérêts particuliers distincts ne peuvent se partager un même territoire sans que l'un ou l'autre ne domine à quelque endroit, et que « l'union ne sera jamais nulle part si elle n'est d'abord dans les esprits et dans les cœurs » (QUÉBEC 1964). Ce faisant, pas d'autre choix possible : seule la « souveraineté provinciale » peut s'opposer à une préférence anglo-canadienne pour l'unification politique tendant « à faire d'Ottawa son État national » (*ibid.*). Il y a donc une dichotomie entre « canadianisme » (communauté de communautés) et « canadianité » (État national). Ce faisant, le nationalisme québécois, en tant que doctrine transpartisane, « n'est pas du tout un qualificatif revanchard ou un repli sur soi [mais] une affirmation de la spécificité québécoise », nous dira le député caquiste Benoît Charette (2016). En effet, Jean Lesage admet en 1964 les atouts d'une concentration nationale sur un territoire délimité :

Comme le gouvernement du Québec est le seul où [la nation canadienne-française] soit en majorité, il est tout à fait normal et naturel qu'elle tende à lui conserver intégralement et même à augmenter les libertés, les compétences et les moyens d'action qui lui ont été attribués en 1867. Il est logique qu'elle pousse de toutes ses forces dans le sens de l'autonomie des provinces. (QUÉBEC 1964)

Cependant, Lesage s'oppose aux souverainistes de l'Union nationale, qu'il accuse, en plein débat sur la controversée formule Fulton-Favreau en 1965,

BENOÎT DELERUE

d'encourager le repli sur lui-même du Québec, dans une forme d'« autonomisme négatif » faisant de la Belle Province « une espèce de réserve ou de ghetto » (QUÉBEC 1965, 78). Ainsi, convaincu que la « crise de canadianisme » est un problème pancanadien avant d'être une question américaine, Lesage, « vide son âme », dit-il, devant les députés de l'Assemblée nationale du Québec en 1965, invitant « chaque Canadien » à « se questionner » et « repenser l'idée qu'il se fait de son pays, quelle que soit sa langue ou son origine ethnique » (*ibid.*, 83) afin d'en sortir un canadianisme hybride.

...à l'ouverture continentale et internationale

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'importance qu'a joué la québécoité, c'est-à-dire l'identité québécoise, dans la définition du canadianisme, autant que le canadianisme a permis à la québécoité de s'épanouir sur le plan continental. Sur ce sujet, des intellectuels canadiens ont en effet souligné trois points primordiaux. Premièrement, le nationalisme québécois a joué un rôle considérable dans la prise de conscience canadienne de sa différence (SMITH 1994, 58), notamment bien sûr par rapport aux États-Unis. Deuxièmement, le Canada, en tant que « refuge », permet à l'identité québécoise de s'épanouir à l'abri de l'absorption culturelle états-unienne (LACHAPELLE 2011, 74). Troisièmement, l'américanité du Québec, définie comme « le rôle que le Québec et les Québécois entendent jouer en Amérique » (*ibid.*, 9), « fut davantage le fait de nationalistes » (LAMONDE 1996, 88) que de fédéralistes, et demeure « une affirmation identitaire qui refuse de se penser ainsi » (THÉRIAULT 2002, 24).

Ces trois dimensions, inscrites dans une continuité historique, culminent à partir de 1960. En devenant le refuge des Franco-canadiens définitivement acté pendant la Révolution tranquille, le Québec avait inscrit dans la durée « l'expression politique du Canada francophone », selon André Patry, Sous-ministre des Affaires culturelles en 1973. Cette réalisation ouvrait la voie à une ambition québécoise – un « destin », écrit Patry (1973) – pancanadien et continental, promouvant ce faisant l'américanité du Québec :

Le Québec doit [...] assurer [...] l'existence de la version continentale de la culture française, dont il est naturellement le dépositaire. [...]
Les Québécois, qui traversent présentement une phase psychologique qui les porte au repli sur eux-mêmes, doivent être secoués et amenés à se mêler davantage aux autres peuples.

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

Les ambitions continentales du Québec et son américanité étaient ainsi interprétées comme la pierre angulaire du canadianisme. En 1971, lors d'un discours au Collège de France, le Ministre Cloutier (1971, 2) fait en effet du français l'élément fondamental de la spécificité canadienne face à l'américanisme :

Sans le français, le Québec serait en Amérique du Nord une région à peine différente des autres et le Canada lui-même éprouverait de grandes difficultés à se définir une identité face aux États-Unis, mais grâce à la présence de la langue et de la culture françaises, les Canadiens savent que leur pays possède, au sein du monde anglophone, une personnalité propre qu'ils s'efforcent maintenant de consolider en accordant une importance toujours plus grande à l'usage du français.

La même année a lieu l'adhésion du Québec en tant que membre participant à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) puis à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), événement célébré par les Québécois tous partis confondus. C'est également l'année où le gouvernement fédéral annonce une politique multiculturaliste dans un cadre bilingue (et non biculturel), au fond dans le prolongement du travail de la Commission Massey sur les activités culturelles qui sut révéler la dépendance du Canada au soft power américain (BERCUSON et al. 2018). Cela ne tuera toutefois guère la dichotomie Québec/ROC. À partir des années 1980, on pourra d'ailleurs constater un certain usage du terme « québécois » dans les débats à l'Assemblée nationale du Québec. L'intervention du péquiste David Payne, à un mois du référendum de 1995, sur l'évolution de l'identité canadienne, depuis le Bas-Canada historique jusqu'à la dichotomie québécois/ROC en est un exemple des plus éloquentes :

Le reste du Canada, comme tu les appelles, ou appelle-les comme on voudra, ce sont ceux qui s'appellent maintenant « les Canadiens ». Mais les Canadiens d'autrefois, c'étaient plutôt les habitants du Bas-Canada. C'est ça, l'histoire, et ce n'est pas une histoire d'exclusion, notre affaire. Vous, vous avez procédé, dans les années, à l'abolition d'une panoplie de projets à l'intention des communautés culturelles. Ça n'a pas de bon sens. Moi, je considère que voter pour le Oui, c'est très positif, que ça soit anglophone, que ça soit italien, que ça soit grec, et c'est une québécois qui nous appartient à tous... [sic] (QUÉBEC 1995)

BENOÎT DELERUE

Son appartenance pancanadienne, nord-américaine, continentale et mondiale fait ainsi du Québec un objet d'analyse incontournable dans l'étude du paradigme canadien.

Conclusion

Pendant la phase de construction du modèle canadien, le canadianisme ne peut être dégagé de l'idéal continental. Le continentalisme en tant que doctrine a servi, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, et en réalité jusqu'à l'instauration de l'ALÉNA, non pas un intérêt commun mais « des préoccupations différentes du côté américain et du côté canadien » (ARTEAU et DEBLOCK 1988, 169). Prétexte à l'annexion par les États-Unis en faveur d'une grande fédération nord-américaine, le continentalisme était d'abord un moyen, pour le Canada, d'atteindre l'autonomie par le développement économique, d'abord au sein de l'Empire, puis en s'en affranchissant. Plus ambitieux encore, les projets de réciprocité étaient avant tout un canal pour les États-Unis impérialistes de s'arroger l'exclusivité sur tout le continent en éloignant les Européens, et en particulier les Britanniques, gendarmes du monde pour quelque temps encore. Pour preuve, à la suite du changement de régime au Brésil qui troqua en 1891 le principe monarchique pour les principes fédéraliste et républicain, le Département d'État américain a étudié « its possible bearing upon elaborate plans of Pan American reciprocity, which have thus far been carried out by Secretary Blaine » (*Toledo Evening Bee* 1891, 2). En effet, les Britanniques ont cherché à profiter du large et prometteur marché brésilien, quitte à entrer en compétition avec Washington, autant que les Espagnols ont contemplé le marché cubain, ce qui aura valu la même réponse de la part des États-Unis, à savoir la signature avec La Havane d'un traité de réciprocité (*ibid.*). Sur ce point, le *Toledo Bee* est éloquent :

The Brazilians may have been a little disappointed to find that we are simply using a treaty with them to outflank Spain in our efforts for Cuban trade, but the republicans among them are probably willing to see the arrangement fairly tried before abandoning it. (*ibid.*)

Cette stratégie pavera efficacement la voie vers l'hégémonie continentale puis mondiale des États-Unis, mais le passage potentiellement conflictuel de la Pax Britannica à la Pax Americana sur l'ensemble du continent mettait incontestablement les provinces britanniques de l'Amérique du Nord dans l'insécurité, les poussant à « "canadianiser" leur économie » (NOSSAL, ROUSSEL, et PAQUIN 2007, 278) pendant un siècle, voire à chercher une « troisième option » dans la conquête de nouveaux marchés mondiaux dans les

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

années 1970 en vue de « mettre de la distance entre les économies canadienne et américaine » (ARNETT 1976, 1), tout en forgeant un nationalisme « pro-Canadiens plutôt qu'anti-Américains » (NOSSAL, ROUSSEL, et PAQUIN 2007, 278).

D'autre part, les conflits interculturels au sein du Canada ont défini le canadianisme comme substitutif d'une canadianité, confondant les deux concepts. En réalité, l'usage prédominant du mot « canadianisme », dans les journaux ou les débats parlementaires de l'époque, révèle que le Canada est, dans les esprits, une « communauté de communautés » tel que l'affirmait le Premier ministre Joe Clark. Or, Renan ([1882] 2016, 43) disait qu'une « communauté des intérêts fait les traités de commerce. Il y a dans la nationalité un côté de sentiment ; elle est âme et corps à la fois ; un Zollverein¹¹ n'est pas une patrie ». Le canadianisme visait alors à réconcilier deux communautés historiques – « Canadiens » et Loyalistes – dans une seule *communauté*, et non nation. Certes, les souverainistes comme Daniel Johnson père revendiquaient, pour le compte des Canadiens français, la paternité du « vrai » canadianisme, c'est-à-dire celui qui « n'est pas le fait d'un siècle, mais de quatre siècles » (QUÉBEC 1967, 1446), mais au fond, la prise de conscience d'une obsolescence du clivage biculturel au profit d'une citoyenneté canadienne et d'un canadianisme défini comme « oneness in diversity » était déjà partagée avant et pendant la Révolution tranquille par des députés franco-canadiens comme Louis Fortin en 1959 (*The Quebec Chronicle-Telegraph* 1959, 4). Le canadianisme est donc, avant tout, un système politique et social bien ancré dans son environnement panaméricain et qui se différencie du paradigme états-unien, comme le suggère un député libéral de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, par son identité plurielle distincte du reste de l'Amérique anglo-saxonne, et par son Canadian Way :

We [Canadians] are becoming mature by looking at their [Americans'] faults. We're becoming more defined by looking at their faults. We're becoming more Canadian every day by being proud of what we have by comparing ourselves to them. [...] As bad as [the U.S. presidential campaign of 2016] has been for their reputation, it's been very good for our unity. [...] I like the uniqueness of Canada. And I think that that comparison with the U.S. is a constant reminder to Canadians of what we don't want our political system to be. (ANON. 2016b)

¹¹ Union douanière et commerciale entre États allemands de 1834.

Bibliographie

- AITKEN, Hugh G. J. 1959. "Defensive Expansionism: The State and Economic Growth in Canada." In *The State and Economic Growth*, 79-114. New York: Social Science Research Council.
- Annexation Association of Montreal. (1849) 1881. *The Annexation Manifesto of 1849*. Montréal: D. English & Co.
- ANON. 2016a. Député(e) fédéral(e), représentant(e) du Québec, Parti conservateur. Entretien confidentiel réalisé par l'auteur. Ottawa.
- ANON. 2016b. Député(e) à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, Association libérale. Entretien confidentiel réalisé par l'auteur. Fredericton.
- ARNETT, Peter. 1976. "U.S.-Canadian Relationship Shaken." *Spokane Daily Chronicle*, 30 December 1976.
- ARTEAU, Richard, et Christian DEBLOCK, éd. 1988. *La Politique économique canadienne à l'épreuve du continentalisme*. Montréal : ACFAS.
- BAECHLER, Jean. 1993. *La grande parenthèse (1914-1991) : essai sur un accident de l'histoire*. Paris : Calmann-Lévy.
- BEARD, William. 1994. "The Canadianness of David Cronenberg." *Mosaic: An Interdisciplinary Critical Journal* 27 (2) (June): 113-33.
- BERCUSON, David J., *at. al.* 2018. "Canada: Cultural life." *Encyclopedia Britannica*.
- Boston Evening Transcript*. 1892. "Retaliation Suggested: The President Recommends Prompt Action Against Canadian Discriminations", 21 June 1892.
- BOURASSA, Henri. 1915. « Discours d'Henri Bourassa contre le règlement 17 ». Bilan du siècle, Université de Sherbrooke.
- BOW, Brian. 2008. "Anti-Americanism in Canada, Before and After Iraq." *American Review of Canadian Studies* 38 (3): 341-59.
- BOYD, John. 1919. *The Future of Canada: Canadianism or Imperialism*. Montréal: Librairie Beauchemin.
- BOYKO, John. 2013. *Blood and Daring: Canada and the American Civil War*. Toronto: Knopf Canada.

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

- BRYCE, George. 1898. *The New Canadianism*. Winnipeg: Free Press.
- BUCHANAN, Patrick. 1988. "Bicultural rift splits Canada." *Boca Raton News*, 23 January 1988.
- CANNIFF, William. 1875. *Canadian Nationality: Its Growth and Development*. Toronto: Hart & Rawlinson.
- CARELESS, J. M. S. 1967. *The Union of the Canadas: The Growth of Canadian Institutions, 1841-1857*. Toronto: McClelland & Stewart.
- CHARETTE, Benoît. 2016. Député à l'Assemblée nationale du Québec, Coalition Avenir Québec. Entretien réalisé par l'auteur. Québec.
- CLOUTIER, François. 1971. « Projet d'allocution au Collège de France ». BANQ Québec. Fonds P422, S2.
- CREIGHTON, Donald. (1937) 1956. *The Empire of the St. Lawrence: A Study in Commerce and Politics*. Toronto: Macmillan.
- . 1970. *Canada's First Century: 1867-1967*. Toronto: Macmillan.
- CROS, Laurence. 2009. « L'autre participation française à la guerre d'Indépendance : la campagne du Québec, 1775-1776 et l'interaction entre Canadiens français, Américains, et Français ». Susanne Berthier-Foglar dir., *La France en Amérique à l'époque coloniale*. Grenoble : Éditions de l'Université de Savoie : 93-112.
- DEUTSCH, Karl W., et al. 1966. *International Political Communities: An Anthology*. New York: Anchor Books.
- DORAN, Charles F., et James Patrick SEWELL. 1988. "Anti-Americanism in Canada?" *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 497 (May): 105-19.
- FINDLAY, Peter, et Commission d'étude de l'union des Provinces maritimes. 1970. *Maritime Union: Implications for the French Language and Culture*. Fredericton: Maritime Union Study.
- G., H. 1866. "Canadian Affairs – The Reciprocity Treaty." *The Glasgow Daily Herald*, 26 May 1866.

BENOÎT DELERUE

GENDRON, François. 2016. Député à l'Assemblée nationale du Québec, Parti québécois. Entretien réalisé par l'auteur. Québec.

GRANATSTEIN, Jack L. 1998. *Yankee Go Home? Canadians and Anti-Americanism*. Toronto: HarperCollins.

HAMILTON, Alexander, James MADISON, and John JAY. 1788. *The Federalist Papers*. Éd. num.

HARDIN, Herschel. 1974. *A Nation Unaware: The Canadian Economic Culture*. Vancouver: J. J. Douglas.

HEROUX, Omer. 1925. « Bonne Journée ! ». *Le Nationaliste et Le Devoir*, 12 février 1925.

INNIS, Harold A. (1930) 1999. *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History*. Toronto: University of Toronto Press.

KATZENSTEIN, Peter J., et Robert O. KEOHANE, éd. 2007. *Anti-Americanisms in World Politics*. Cornell Studies in Political Economy. Ithaca: Cornell U.P.

La Minerve. 1867. « Dépêche Privée à La Minerve », 1^{er} juillet 1867.

LACHAPELLE, Guy. 2011. *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme*. Québec : Presses de l'Université Laval.

LAMONDE, Yvan. 1996. *Ni avec eux ni sans eux : le Québec et les États-Unis*. Québec : Nuit blanche.

LANIEL, Jean-François, et Joseph Yvon THÉRIAULT. 2017. « La question religieuse et la Confédération : ontogenèse de la dualité nationale ». *Études canadiennes* 83 (décembre) : 35-49.

Le Canada. 1911a. « Au Parlement fédéral », 9 mars 1911.

———. 1911b. « Le Traité de Réciprocité avec les États-Unis : Sir Wilfrid Laurier prononce un magnifique discours au cours de la continuation du débat sur la Réciprocité », 9 mars 1911.

———. 1918. « M. John Boyd au Club de Réforme », 6 mai 1918.

Le Journal de Québec. 1867. « CANADA », 16 septembre 1867.

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

LÉTOURNEAU, Jocelyn. 2003. « Passer à l'avenir. Actualiser la canadianité ». Chad Gaffield et Karen L. Gould éd. *La distinction canadienne au tournant du XXI^e siècle*. Ottawa: University of Ottawa Press.

Lewiston Evening Journal. 1895. "An Annexation Party, At Work in the United States, in League with Canadian Leaders." 3 May 1895.

LIPSET, Seymour M. 1991. "Anglo-American Society." David L. Sills ed. *International Encyclopedia of the Social Sciences*. New York: Macmillan & Free Press.

———. 1991. *Continental Divide: The Values and Institutions of the United States and Canada*. New York: Routledge.

MORTON, W. L. 1987. *The Canadian Identity*. Toronto: University of Toronto Press.

NOSSAL, Kim Richard. 2005. "Anti-Americanism in Canada." *Center for Policy Studies*.

NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL, et Stéphane PAQUIN. 2007. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

O Estado de S. Paulo. 1896. « Os nossos telegrammas: Continentalismo », 6 décembre 1896.

———. 1960. « A política exterior dos EUA – III: Política de alianças e a questão colonial », 14 août 1960.

O'LEARY, Dostaler. 1937. *Séparatisme : doctrine constructive*. Montréal : Éditions des Jeunesses patriotes.

PAQUET, Gilles, et Jean-Pierre WALLOT. 1989. "Nouvelle-France/Québec/Canada: A World of Limited Identities." Nicholas Canny and Anthony Pagden ed. *Colonial Identity in the Atlantic World, 1500-1800*. Princeton: Princeton U.P.: 95-114.

PARMAR, Inderjeet. 2004. "Selling Americanism, Combatting Anti-Americanism: The Historical Role of American Foundations." *Anti-Americanism Working Papers*. Center for Policy Studies, Central European University.

BENOÎT DELERUE

PATRY, André. 1973. « Note à M. Yves Michaud sur les relations culturelles [Confidentiel] ». BAnQ Québec. Fonds P422, S2.

POPE, Joseph. 1894. *Memoirs of The Right Honourable Sir John Alexander Macdonald*. Vol. 2. Ottawa: J. Durie & Son.

QUÉBEC, Assemblée nationale. 1924. « Débats de l'Assemblée législative du Québec (débat reconstitués), 16^e législature, 1^{ère} session ».

———. 1964. « Débats de l'Assemblée législative du Québec, 27^e législature, 3^e session ».

———. 1965. « Débats de l'Assemblée législative du Québec, 27^e législature, 5^e session ».

———. 1967. « Débats de l'Assemblée législative du Québec, 28^e législature, 1^{ère} session ».

———. 1995. « Débats de l'Assemblée nationale, 35^e législature, 1^{ère} session ».

RENAN, Ernest. (discours 1882, 1^{ère} pub. 1887) 2016. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Traduit par Gil Delannoi. Paris : Berg international.

SARRA-BOURNET, Michel, et Gilles LAPORTE, éd. 2017. *L'Autre 150^e : l'Histoire derrière l'anniversaire*. Montréal : Québec Amérique.

SILVER, A. I. 1997. *The French-Canadian Idea of Confederation, 1864-1900*. Toronto: University of Toronto Press.

SMITH, Allan. 1994. *Canada – An American Nation? Essays on Continentalism, Identity, and the Canadian Frame of Mind*. Montréal: McGill-Queen's U.P.

St. John Daily Sun. 1896. "Laurier to be Invited to Visit New England: What Some Newspapers Have to Say About Reciprocity With Canada, Now that the Liberal Rule." 15 July 1896.

The Brandon Mail. 1888. "Brave Words for Canada." 6 December 1888.

The British Colonist. 1872. "The Canada Pacific Railway." 28 September 1872.

The Daily Mail and Empire. 1897. "Sir Wilfrid in Washington: Arrangement for Discussing Reciprocity." 13 November 1897.

LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DU PARADIGME CANADIEN À LA CROISÉE
D'INFLUENCES INTERNES ET EXTERNES

The Montreal Daily Witness. 1893. "Intolerance and Patriotism." 10 October 1893.

The Montreal Gazette. 1885. "The question of reciprocity." 3 October 1885.

The Montreal Tribune. 1910. "Healthy Canadianism" 25 August 1910.

The Morning Chronicle. 1871. "OTTAWA LETTER: Sir A. T. Galt's Resolutions – The Fisheries – Defence – The Arbitration, &c." 9 March 1871.

The Quebec Chronicle-Telegraph. 1959. "Canada Becomes Example of Oneness in Diversity." 26 January 1959.

The Quebec Daily Telegraph. 1890. "Nationality and Politics." 2 December 1890.

The Sydney Morning Herald. 1857. "British North American Colonies (From the Liverpool Albion)." 25 September 1857.

———. 1863. "The Queen's Proclamation of the 13th of May, 1861, vindicated by the Supreme Court of the United States." 20 November 1863.

———. 1866. "The Return of Canada to free trade (From the Melbourne Spectator, November 3)." 7 November 1866.

———. 1901. "Canada and Great Britain." 22 January 1901.

The Telegraph. 1935. "Prepare for signing trade treaty: Canadian Premier in Washington today." 15 November 1935.

The Toronto Daily Mail. 1884. "Reciprocity." 27 December 1884.

Toledo Evening Bee. 1891. "The Doings in Brazil." 9 November 1891.

THÉRIAULT, J. Yvon. 2002. *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*. Montréal : Éditions Québec Amérique.

TUPPER, Charles. 1866. "Confederation – Dr. Tupper's Letter (To the Editor of the Star)." *The Newfoundlander*, 22 October 1866.

VANO, Gerard S. 1981. *Neo-Feudalism: The Canadian Dilemma*. Toronto: Anansi.